

RDV AVEC LE SONDAGE URINAIRE INTERMITTENT ET LA STOMIE

La pose d'une stomie ou le sondage urinaire intermittent engendrent des conséquences physiques et psychologiques majeures pour les patients et leur entourage.

Quelles sont aujourd'hui les innovations en développement, essentielles pour les patients sondés et stomisés ? Quelles sont les pistes d'amélioration du parcours de soin et de vie pour ces patients ? Comment construire la prise en charge de demain ?

Patients, représentants d'associations de patients, professionnels de santé, pouvoirs publics et entreprises du groupe stomie incontinence du Snitem (Syndicat national de l'industrie des technologies médicales) témoigneront et discuteront au cours d'un événement digital.



RDV AVEC le sondage urinaire intermittent et la stomie 100% digital

Jeudi 16 décembre 2021 de 9h30 à 11h30

Au programme : partage **d'expériences** et **tables-rondes** réunissant tous les acteurs impliqués dans ces parcours de soins.

Pour consulter le programme en détail [cliquez ici](#).

COMMENT PARTICIPER ?

Merci de vous inscrire sur le site : [cliquez ici](#).

Inscription obligatoire à cette e-conférence : la procédure vous sera adressée quelques jours avant l'évènement.

A propos du Snitem

Créé en 1987, le Syndicat national de l'industrie des technologies médicales (Snitem) rassemble les acteurs de l'industrie des technologies et dispositifs médicaux y compris les entreprises impliquées dans le numérique en Santé. Il fédère plus de 550 entreprises françaises ou internationales dont la plupart ont la taille de PME ou d'ETI. Le Snitem est ainsi la première organisation en France représentant les entreprises de ce secteur d'activité et l'interlocuteur privilégié et référent des Pouvoirs Publics.

INVITATION PRESSE

Contacts

Relations presse / Agence PRPA :

Anne Pezet – anne.pezet@prpa.fr – 01 46 99 69 60 / 06 87 59 03 88

Mehdi Tazi – mehdi.tazi@prpa.fr – 01 46 99 69 67

Snitem :

Isabelle Dessales, directrice communication Snitem - isabelle.dessales@snitem.fr - 01 47 17 63 43

